

## REGLEMENT

---

- 1) *Toute personne désirant s'inscrire doit se présenter avec un certificat médical d'aptitude à la musculation et/ou à la gym et une photo format carte d'identité*
- 2) *Seuls époux, épouses, concubins déclarés et enfants à charge sont considérés comme étant de la même famille, et donnent droit au tarif famille*
- 3) *Pour des règles de sécurité évidentes, les enfants ne sont pas autorisés dans les salles musculation ou de gym.*
- 4) *Le bureau décline toute responsabilité en cas de mauvaise utilisation du matériel (lire les panneaux, demander conseil au responsable présent).*
- 5) *Quelque soit le type d'inscription, aucun remboursement ne sera possible.*
- 6) *Le bureau dégage toute responsabilité en cas de vol d'effets personnels, argent, vêtements etc. ....*
- 7) *Le président et les entraîneurs des différents secteurs (musculation ou gym) sont responsables de tout accident survenant à leurs licenciés pendant les créneaux horaires mis à leur disposition.*
- 8) *L'âge minimum pour la musculation est de 18 ans et de 15 ans pour la Gymnastique.*
- 9) *Tout adhérent se doit de respecter le matériel et les locaux (chaussures propres), l'utilisation du matériel se fait en tenue de sport, serviettes sur les appareils.*
- 10) *Pour raisons de sécurité certains postes de musculation comme le développer-coucher peuvent s'avérer dangereux. Nous déconseillons donc à tous nos membres de pratiquer seuls la musculation sur les machines marquées d'un signe rouge. Le bureau déclinera toute responsabilité dans ce cas.*
- 11) *Seules les personnes titulaires d'une carte d'adhérent sont autorisées dans la salle, ou sur autorisation spéciale, ou accompagnées d'un dirigeant.*
- 12) *Se conformer aux règles affichées dans la salle concernant la clef de celle-ci.*
- 13) *En l'attente ou absence de certificat médical la signature au bas de la feuille d'inscription fera office de décharge de responsabilité pour GYMUSCLUB.*

***Le non respect de ce règlement entraîne l'exclusion***

---

